



## Les élu-es écologistes se mobilisent pour sauver l'agriculture bio

Alors que les surfaces en conversion vers le bio et la demande des consommateurs augmentent, le gouvernement a décidé, par [arrêté en date du 7 mars 2015](#), de baisser de 25% les aides au maintien de l'agriculture biologique.

Les élu-es écologistes déplorent vivement cette décision prise sans aucune consultation ni information. Pour Corinne Rufet, vice-présidente chargée de l'environnement, l'agriculture et l'énergie au conseil régional d'Ile-de-France : « *Alors que l'État communique activement sur son programme Ambition Bio 2017, cette décision est incohérente. La transition écologique dans le domaine agricole ne peut et ne doit pas attendre !* »

**C'est pourquoi, ils ont adressé ce jour un courrier au ministre de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Stéphane Le Foll**, afin de lui demander de sursoir à cet arrêté et d'ouvrir une discussion collective sur l'attribution des moyens octroyés à l'agriculture biologique. En effet, l'agriculture biologique, par les services agro-écologiques qu'elle rend, évite indirectement des dépenses aux collectivités. La soutenir est donc un investissement d'avenir, pas une dépense supplémentaire pour les finances publiques.

Catherine Hervieu, présidente de la FEVE rappelle les mérites de l'agriculture biologique : « *Parce qu'elle n'utilise pas pesticides et qu'elle rejette l'usage des OGM, l'agriculture biologique prend soin de l'environnement et du consommateur. Parce qu'elle ne pollue pas, elle contribue à protéger nos territoires, en préservant la biodiversité et de la ressource en eau. Ne pas maintenir l'effort à l'accompagnement de l'agriculture biologique est un mauvais signal envoyé aux agriculteurs, aux consommateurs et à nos territoires. Cela entre en contradiction avec la nécessaire transition écologique de notre agriculture et de notre alimentation.* »

**Par ailleurs, les élu-es écologistes seront présents aux rassemblements organisés partout en France pour protester contre cette décision.**

**Catherine HERVIEU**  
Présidente de la  
FEVE

**Emmanuelle COSSE**  
Secrétaire nationale d'EELV

**Corinne RUFET**  
vice-présidente chargée  
de l'Environnement,  
l'agriculture et l'énergie  
au conseil régional d'Ile  
de France